

Le trial des Vestiges fait peau neuve.

Les 27, 28 et 29 août 2010 va se dérouler le traditionnel Trial des Vestiges de Vulliens. Cette compétition va probablement attirer quelques 200 mordus de motos, d'équilibre et de pneus à tétines. Ils viendront de Suisse pour la majorité, mais aussi de France, de Belgique, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, et peut-être même d'Angleterre, patrie d'origine de ce magnifique sport. Rappelons que le trial consiste à parcourir un petit tronçon de terrain bien délimité mais semé d'embuches et d'obstacles, nommé « zone », sans notion de vitesse, mais sans perdre l'équilibre. Chaque pied à terre sera sanctionné par un point de pénalité, et une chute ou un échec, par 5 points de pénalité.

Les particularités de ce Trial

Au Trial des Vestiges, une quinzaine de zones sont réparties sur une boucle de 15 km par monts et par vaux, que chaque pilote devra parcourir 4 fois sur deux jours. La moto de trial moderne est donc un engin très léger et véloce. Mais, Vestige oblige, à Vulliens les motos anciennes ou de collections auront aussi droit au chapitre et seront classées en fonction de leurs âges respectifs.

Il est évident que le pilotage dans des terrains accidentés de ces mécaniques lourdes et peu maniables d'une autre époque, n'est pas comparable à celui des « gazelles » que sont les motos modernes. Mais il n'y a pas que les motos anciennes qui seront à l'honneur aux Trial des Vestiges. Les pilotes, qu'il serait injuste de traiter de « Vestiges », mais plutôt « de personnes ayant un nombre considérable d'années d'expérience », seront aussi les stars, puisque chaque « année d'expérience » dès 40 ans sera récompensée par un point de bonification.

Nouveautés en 2010

Cette 18^{ème} grande kermesse du trial sera légèrement différente des 17 premières éditions. Si la compétition proprement dite, ainsi que le parcours emprunté par les pilotes reste plus ou moins inchangé, l'emplacement du parc coureur, du départ de la course et bien sûr aussi de la cantine, seront délocalisés, ou plutôt relocalisés. Eh oui, le Trial des Vestiges, malgré son nom est un adolescent, qui, à ses 18 ans, va quitter son lieu de naissance pour aller se fixer dans un nouveau foyer. Mais il ne va pas aller bien loin. Simplement du hameau du Seppey, il va déménager dans le centre du village de Vulliens aux alentours de la grande salle. Ce nouvel emplacement va nous permettre d'alléger considérablement la charge de travail, puisque nous pourrions bénéficier de la grande salle et de toutes ses infrastructures qui nous sont mises à disposition par la commune de Vulliens.

Un comité d'organisation, partiellement renouvelé, met actuellement tout en œuvre pour réussir cette mutation, et conserver à cette compétition son caractère aussi bien sportif que festif et décontracté, qui a fait son succès et sa renommée pendant 17 ans.

Tout sera fait pour accueillir un public nombreux, que se soit pour encourager les pilotes, ou tout simplement pour venir boire un verre, manger une assiette et passer un bon moment en compagnie de vos amis.

Ce nouveau comité tient aussi à remercier les habitants du Seppey, et tout spécialement ses 2 membres sortants, Titi Meyer et Nicolas Küffer, ainsi que leurs familles, pour l'accueil qu'ils ont fait au Trial des Vestiges pendant ses 17 premières années.